



## Accord de partenariat

### Entre

L'Association ENERGIC S/T 52-55 dont le siège social est fixé à la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Meuse, 6 Parc Bradfer, 55014 BAR LE DUC Cedex, immatriculée au RCS de la Meuse sous le n° 494 492 517 00016

Représentée par Mr Antoine Leconte agissant en qualité de Président de l'association

D'une part,

### Et

La Société ORANO, société anonyme au capital de 118 868 750 Euros, dont le siège social se situe au 125, Avenue de Paris, 92 320 Chatillon, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le n° 330 956 871 RCS Nanterre,

Représentée par M. Jean Michel Romary, agissant en qualité de Directeur de la Direction Maîtrise d'Ouvrage, Démantèlement et Déchets, DM2D, dûment habilité aux fins des présentes,

### Et

La société TRIHOM, SAS, société par actions simplifiées au capital de 52566.75 euros, filiale du groupe ORANO, dont le siège social se situe à : Espace Belliparc rue Yvette CAUCHOIS, 37420 BEAUMONT EN VERON, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de TOURS sous le n° 378 649 040.

Représentée par M. William Lhermite agissant en qualité de Directeur Général, dûment habilité aux fins des présentes,

D'autre part,

Il a été convenu et décidé ce qui suit :

**Considérant que :**

JMR WL AC

- La formation continue constitue pour le territoire de la Meuse et de la Haute Marne un levier permettant un plus grand accès aux marchés de l'Énergie et notamment du nucléaire,
- Le but de l'association ENERGIC S/T 52-55 est d'apporter statutairement un soutien aux entreprises de la Meuse et de la Haute-Marne pour :
  - Développer les relations avec les industriels du secteur de l'Énergie,
  - Soutenir leur adaptation technique et méthodologique aux besoins de ces marchés,
  - Préparer et répondre aux marchés actuels et futurs apportés du laboratoire de l'ANDRA à Bure-Saudron
  - Aider les entreprises à monter en gamme et en compétences

et qu'ENERGIC S/T 52-55 souhaite dans le cadre de ses actions auprès des entreprises du territoire s'investir dans ce domaine,

- La société TRIHOM a développé des compétences reconnues dans le domaine de la formation réglementaire et notamment dans le nucléaire.

Actuellement leader national des formations en milieu nucléaire, TRIHOM dispose de plus de 300 modules de formations ; Dotée d'une structure interne d'ingénierie de formation, TRIHOM développe des formations sur mesure pour ses clients sous divers formats (présentiel, e-learning, Réalité Virtuelle,). TRIHOM accompagne également ses clients sur les démarches GPEC (fiches métiers, cartographie des compétences,) et sur l'ensemble des démarches liées au transfert d'expertise.

- Le groupe ORANO dans le cadre des actions menées pour l'accompagnement économique de la Meuse et de la Haute-Marne souhaite accompagner les initiatives locales en vue de préparer le territoire à la mise en place de CIGEO

Ces trois entités conviennent de travailler ensemble à un projet de mise en place d'une offre locale de formation continue réglementaire notamment dans le domaine du nucléaire ainsi que la mise en œuvre de démarches métiers et compétences.

### **1 - — Objet de l'accord**

Le présent accord a pour objet de définir les conditions de la collaboration entre les trois entités signataires.

### **2 - — Durée de l'accord**

Le présent accord entrera en vigueur à compter de sa signature pour une durée d'un an.

JMR WL AC

### 3 Modification, résiliation

Le présent accord peut être modifié par un avenant qui précisera toutes les modifications apportées et sera signé par les trois parties.

Il pourra être résilié par l'une ou l'autre des parties moyennant un préavis d'un mois notifié par écrit aux autres parties.

### 3 – Déontologie

Dans la mesure où un certain nombre de relations entre l'Association, les Opérateurs et les Membres sont de nature commerciale, une grande vigilance doit être apportée par les parties à la communication des informations correspondantes.

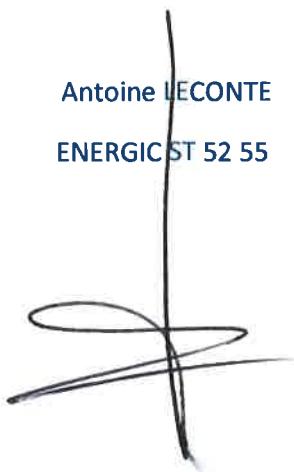
En conséquence, toute information de nature commerciale concernant un Membre doit être considérée comme confidentielle par l'Association et par les Opérateurs vis-à-vis des autres Membres.

Fait le < 3 Décembre 2019>, à < Bar le Duc>, en < 3> exemplaires

Jean Michel ROMARY  
ORANO



Antoine LÉCONTE  
ENERGIC ST 52 55



William LHERMITE  
TRIHOM

